

Trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Les trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires récompensent les acteurs de la solidarité et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui développent des projets pour favoriser les solidarités de proximité et le lien social.

Les initiatives présentées doivent être en cours de réalisation ou réalisées et s'inscrire dans une des 3 thématiques suivantes :

- Agir pour vivre sereinement la retraite : s'engager pour le bien vieillir en proposant une approche globale de la personne, actrice de son bien-être dans toutes ses dimensions,
- Accompagner l'avancée en âge à travers le lieu de vie : favoriser l'autonomie des seniors dans leur quotidien et leur permettre de vivre de manière harmonieuse et sereine, chez eux ou dans un autre lieu de vie choisi et adapté à leurs besoins,
- Accompagner les aidants : privilégier une démarche globale et personnalisée, quand l'équilibre de vie des aidants est fragilisé, pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur proche touché par la maladie, le handicap ou l'avancée en âge.

— Candidats

Peuvent candidater les personnes morales de type association loi 1901 ou de droit local à but non lucratif, les structures de l'ESS ou les collectivités territoriales dont le siège social est situé en France.

Elles doivent œuvrer dans le domaine de l'action sociale et sociétale en faveur du mieux-être des personnes, et notamment sur les champs du handicap, de l'aide aux aidants, de l'emploi, de la prévention santé et de l'habitat.

— Dotations

Ce concours récompensera les 3 meilleures initiatives régionales par l'attribution d'une dotation financière de 6 000 € et un accompagnement de 4 jours consultant destiné à essayer, pérenniser, modéliser ou transmettre du savoir.

Déposer son dossier

- <https://www.ag2rlamondiale.fr/groupe/nos-engagements/reduire-les-vulnerabilites/action-sociale/nos-evenements/trophees-regionaux-des-initiatives-sociales-et-solidaires>